

Direction de l'accès à l'information et de la propriété intellectuelle

PAR COURRIEL

Québec, le 17 juillet 2024



Objet : Demande d'accès aux documents N/Réf. : 1847 00/2024-2025.154



Nous donnons suite à votre demande d'accès aux documents, reçue le 13 juin dernier, visant à obtenir les directives de santé publique concernant les mesures sanitaires à prendre pour se protéger de la COVID-19, pour le travailleur de la santé et la clientèle, en vigueur en février et mars 2023.

Vous trouverez ci-joint les renseignements répondant au libellé de votre demande ainsi que l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Veuillez agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice par intérim,



Annie Larivière

p. j 2